

CHRONIQUE

Soutenance de thèse de Renée Dray-Bensouan

Le 12 décembre 2001, dans la salle Georges Duby de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Madame Dray-Bensouan a soutenu une thèse consacrée à *La communauté juive de Marseille pendant la Seconde Guerre mondiale, août 1939-août 1944*, en présence d'un public très nombreux. Le jury, présidé par André Kaspi, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université Paris I, était composé en outre de Jean-Marc Chouraqui, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de la Méditerranée, directeur de l'Institut d'études et de culture juive, Robert Mencherini, professeur d'Histoire contemporaine à l'UFR d'Aix-Marseille, Ralph Schor, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Nice - Sophia-Antipolis et de Jean-Marie Guillon, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Provence, directeur de thèse.

Dans un exposé dense et bien structuré, Madame Dray-Bensouan a rappelé quel avait été le parcours d'une recherche entamée depuis près de dix ans et les difficultés qu'elle avait rencontrées pour la mener à bien, alors que certaines des pistes où elle s'engageait n'étaient pas encore défrichées, en particulier celle qui concernait l'aryanisation des biens « juifs ». Elle précise ensuite la triple problématique à laquelle elle a soumis son travail: la spécificité de la communauté juive de et à Marseille à cette époque, l'intégration qu'elle a acquise, sa remise en cause par Vichy mais aussi les limites sociales auxquelles cette politique d'exclusion se heurte. Son plan est chronologique en même temps qu'il met l'accent sur les particularités de chaque moment: le refuge et l'assistance en 1940-1941, l'antisémitisme d'État et ses conséquences en 1941-1942, le temps de l'aryanisation économique après, processus qui se prolonge lors de la dernière phase, la plus dramatique sur le plan humain, celle de 1943-1944, marquée par les rafles, la mort, la dispersion et la clandestinité pour ceux qui peuvent y échapper au moins momentanément. Marseille se distingue à bien des égards. La judaïcité marseillaise, majoritairement séfarde, n'est pas celle de Paris. Mais l'afflux de réfugiés dans les années trente et surtout au moment de la défaite change la donne.

La ville devient le centre des œuvres d'assistance juives, point de départ de multiples filières vers l'exil, et l'une des façades du judaïsme en France. La succession de comptages que les mesures antisémites de Vichy instaurent permet une radiographie de cette population, dans sa composition démographique, comme dans ses composantes professionnelles frappées par l'exclusion. L'étude de l'aryanisation permet de faire ressortir le décalage qui existe avec Paris et la zone occupée. Plus tardive, elle tente d'éviter la mainmise allemande sur le patrimoine économique français, d'où ce que Madame Dray-Bensousan appelle la « politique du silence » pratiquée par Xavier Vallat. Des camouflages sont réussis pour certaines grosses entreprises, mais tout est remis en question sous Darquier de Pellepoix. L'aryanisation se fait alors sous grande échelle et n'épargne plus rien, ni l'immobilier, ni les biens personnels, cependant elle reste jusqu'au bout une affaire française. C'est alors que des réseaux locaux d'entraide, de solidarités – professionnelles, de voisinage, protestantes ou catholiques – se révèlent. Par ailleurs, le monde des administrateurs provisoires offre un éventail d'attitudes très ouvert. Voilà pour quoi le bilan de la politique de Vichy à Marseille est plus contrasté que ce que l'on pouvait supposer.

Intervenant le premier, selon l'usage, Jean-Marie Guillon a félicité la candidate pour sa détermination. Elle lui a permis d'aboutir à cette thèse en dépit de ses obligations professionnelles et de ses engagements au sein de la Régionale de l'association des professeurs d'Histoire-Géographie. Il reconnaît que l'emploi de concepts comme communauté ou judaïcité a donné lieu à discussion entre le directeur de thèse et la candidate et que certaines des analyses présentées – sur les filières de l'exil ou l'aryanisation – ont perdu le caractère de nouveauté qu'elles auraient pu avoir si le travail avait été conduit dans un délai plus court. Partie pour étudier les Juifs à Marseille pendant la guerre, la candidate a dû faire des choix et passer sur des points que l'on pouvait considérer à juste titre comme mieux connus – la participation à la Résistance, l'affaire du Vieux-Port et les rafles en général. Mais, tel qu'il se présente, ce travail est précieux, il éclaire l'histoire de la ville-refuge de la fin des années trente à 1942, renseigne sur les diverses vagues qui aboutissent à la population de juive recensée en 1941, analyse avec minutie sa composition, décrit l'application de la politique antisémite de Vichy en zone sud avec beaucoup de précision. Il comble donc une lacune et met bien en évidence, ici comme dans d'autres domaines, sinon un « modèle », du moins un cas marseillais.

Ralph Schor, dans son intervention, souligne la portée nationale du travail de la candidate et la richesse des annexes qu'elle donne. En dépit du manque regrettable de conclusions partielles, il constate que cette thèse est bien écrite et bien présentée avec tout l'appareil graphique indispensable. Il la félicite pour le recul qu'elle a su prendre par rapport à une question aussi douloureuse et pour le tableau très fin de la population juive qu'elle a su dresser et analyser. Il considère cependant que l'état des lieux à la veille de la guerre aurait pu être plus précis et aurait souhaité que les réactions de la population de la ville vis-à-vis des mesures antisémites soient mieux montrées. De même, il s'étonne que Madame Dray-Bensousan soit passée aussi vite sur la question des rafles et de la participation des juifs à la Résistance. Mais il ne veut pas que ces remarques masquent l'intérêt de son étude et se réjouit de sa volonté de prolonger la recherche qu'elle suit si sérieusement entreprendre.

La candidate répond, comme elle le fera tout au long de la soutenance, en justifiant ses choix. Elle précise qu'elle n'a pas voulu intervenir sur des questions bien connues, en particulier celle des rafles que l'ouvrage dirigé en 1993 par Christian

Oppetit et édité par l'Amicale d'Auschwitz – *Marseille, Vichy et les nazis* (auquel elle a participé) – avait traitée.

Robert Mencherini tient à son tour à féliciter la candidate pour avoir pu conduire jusqu'au bout cette thèse sans que son travail à l'IUFM ait eu à en souffrir. Comme les intervenants précédents, il loue la précision et la rigueur du travail, son souci de définir les concepts et les catégories. Il est important, par exemple, de distinguer entre « réfugiés » et « repliés ». Cette étude met bien en évidence la complexité des populations et des processus considérés. C'est en effet d'une communauté « plurielle » dont il s'agit, mêlant des individus et des familles dont les origines, la nationalité, le milieu professionnel ou culturel, les destinées sont différents. De façon incidente, le travail offre des renseignements de première importance sur tout un pan de vie économique et des entreprises marseillaises. S'étant particulièrement intéressé aux réquisitions d'entreprises à la Libération, il aurait aimé que la thèse aborde cette question puisque certaines d'entre elles avaient été « aryanisées ». Il aurait aimé également que la thèse se prolonge en étudiant le souvenir que la persécution antisémite laisse et la mémoire qui se constitue après guerre. Mais il comprend bien que Madame Dray-Bensouan a dû se limiter et tel qu'il se présente, le travail qu'elle a conduit constitue déjà un apport de premier ordre pour la recherche historique.

Ce n'est pas sans émotion que Jean-Marc Chouraqui prend la parole à son tour. C'est en effet le premier jury de thèse auquel il participe. Il n'entend pas répéter les éloges qui ont été dits avant lui, mais préfère s'appesantir sur ce qui aurait peut-être mérité d'être approfondi. Il analyse avec beaucoup d'érudition certaines concepts que Madame Dray-Bensouan utilise et qu'elle aurait eu intérêt à rapporter à la tradition juive, en particulier celui de communauté et celui de franco-judaïsme. Il aurait souhaité que des comparaisons plus systématiques soient faites avec des travaux tels que ceux de Claude Singer sur l'Université ou de Robert Badinter sur les avocats et se demande s'il ne fallait pas faire un parallèle avec la situation des juifs à Aix-en-Provence. Mais ces réserves ne doivent être interprétées que comme un signe de l'intérêt qu'il a pris en lisant ce travail, minutieux, et souvent pionnier, et qui, à ses yeux, doit servir de référence.

André Kaspi, en concluant cette soutenance, est revenu à son tour sur la question de l'emploi du mot communauté avec lequel il n'est pas d'accord. Il considère d'autre part que le dossier de l'aryanisation a déjà été traité et que donc son étude n'est pas aussi neuve que ce que l'on a dit. Il a trouvé que l'analyse statistique était alourdie par des développements qui, à ses yeux, ne s'imposaient pas, notamment celui qui concerne l'action de René Carmille. Il aurait aimé lui aussi que la candidate aborde plus précisément la question des rafles. Il trouve que Madame Dray-Bensouan n'a pas su complètement maîtriser son sujet. Mais il avait en commençant son intervention, précisé qu'il était d'accord avec ce que ses collègues avaient dit des qualités formelles de la thèse et de l'intérêt du sujet choisi.

Madame Dray-Bensouan répondait alors avec pugnacité, revenant sur ses choix et restant sur ses positions. L'aryanisation a en effet été abordée mais uniquement en zone occupée. L'action de René Carmille, le père des méthodes de comptage de l'INSEE, était à ce jour mal connu ou caricaturé et elle a essayé de rendre justice à ce travail.

Après une délibération assez brève, le jury décidait le titre de docteur en Histoire de l'Université de Provence à Renée Dray-Bensouan, avec la mention « Très Honorable » et ses félicitations.